



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**

14 | 2001  
Festins de femmes

---

## Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque

Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/114>  
DOI : 10.4000/clio.114  
ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2001  
Pagination : 207-229  
ISBN : 2-85816-592-0  
ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI, « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 14 | 2001, mis en ligne le 03 juillet 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/114> ; DOI : 10.4000/clio.114

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque

Jean-Yves LE NAOUR et Catherine VALENTI

---

- 1 « La menstruation est un sujet aussi vieux que le monde »<sup>1</sup>. Les premiers mots de la thèse d'Aimé Schwob sur les psychoses menstruelles attestent de l'intérêt des productions médicales pour ce phénomène récurrent et régulier inévitablement lié à celui de la conception. L'étude du mystère du flux menstruel ramène évidemment à celle du plus grand mystère féminin et donc à la « mission spéciale »<sup>2</sup> de la femme. C'est par le biais du sang, associé aussi bien à la vie qu'à la mort, à l'impureté qu'au rachat, que les médecins, ces hommes qui parlent des femmes, partent à la recherche d'un ordre scientifique et naturel : celui de la fonction de la femme. Le tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle constitue sans doute à ce sujet la période la plus originale et la plus aisée à appréhender en ce qu'elle recèle toutes les incertitudes et contradictions de la profession, un moment où les vieilles théories héritées de l'Antiquité et du système des humeurs craquent de toutes parts sans être pour autant remplacées par aucune autre cohérence. Il ne faudrait pas croire pour autant que les savoirs médicaux s'opposent aux « préjugés » et aux « superstitions » ; au contraire, les croyances populaires sont parfois intégrées et confirmées par les médecins comme l'ont montré les anthropologues<sup>3</sup>. Les atermoiements scientifiques de cette période transitoire avant les découvertes capitales de l'entre-deux-guerres, révèlent également une des fonctions de la science : la naturalisation du social, la rationalisation des comportements en fonction du prisme des rôles sexués dont on ne peut s'affranchir. Ainsi le cycle lunaire est-il mobilisé pour ancrer la femme et son cycle menstruel dans une cosmogonie impossible à dépasser. La nature parle en elle et la science est là pour le prouver et pour le lui rappeler. Entre impureté et purification, état normal et état pathologique, les réflexions sur les règles dépassent donc de loin le strict cadre qui est apparemment le leur pour intéresser aussi bien l'économie du corps tout entier que le sens et la raison d'être de la féminité.

Le sang impur

- 2 « Être indisposée », « avoir ses ours », « ses Anglais », « ses culottes françaises », « voir »<sup>4</sup> : très anciennes pour la plupart, les périphrases ne manquent pas pour désigner les quelques jours du mois pendant lesquels la nature biologique des femmes se rappelle à elles, non sans douleur quelquefois. Depuis l'Antiquité au moins, traditions et superstitions ont tenté de canaliser ce phénomène. Car la femme indisposée fait peur, et on lui attribue sinon des pouvoirs maléfiques, en tout cas une forte capacité de nuire. Elle inquiète d'autant plus que la médecine a longtemps ignoré les origines de la menstruation : les médecins ont ainsi énoncé, à propos des règles, des hypothèses physiologiquement erronées, et peiné à en donner une définition cohérente.
- 3 Dans sa thèse soutenue en 1926, Georges Houlnick reconnaît que l'explication des phénomènes menstruels « a donné jour à des théories sans nombre »<sup>5</sup>. Sans remonter à Hippocrate, on peut noter que de Graaf, promoteur au XVII<sup>e</sup> siècle de la théorie oviste<sup>6</sup>, évoque le principe d'un ferment peut-être secrété par l'ovaire, et qui serait à l'origine de la menstruation ; mais c'est seulement deux siècles plus tard, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on découvre le phénomène de l'ovulation et que l'on commence à lui assigner un rôle dans l'apparition des règles<sup>7</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les médecins s'accordent pour définir la menstruation comme « un écoulement sanguin qui se produit périodiquement chaque mois sous l'influence de l'ovulation »<sup>8</sup>, sans toutefois que la nature de cette influence soit clairement définie. La principale incertitude réside dans le moment de l'ovulation : jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on croit qu'elle a lieu pendant la menstruation<sup>9</sup> ; au milieu des années 1920, la plupart des médecins pensent encore qu'elle se produit juste avant ou juste après les règles<sup>10</sup>.
- 4 Face à ces atermoiements médicaux, les préjugés populaires ont la vie dure, d'autant plus qu'ils sont souvent partiellement relayés par le discours médical. Bien des thèses de médecine consacrées à la menstruation font une large part aux traditions, aux croyances superstitieuses, voire aux interdits religieux entourant la femme indisposée. Il est frappant de constater que les préjugés médicaux rejoignent les préjugés sociaux, et que les médecins entérinent le plus souvent les injonctions des théologiens. Consacrant la deuxième partie de sa thèse à « la menstruation dans ses rapports avec les religions et les mœurs », Georges Houlnick énumère l'attitude des différentes religions face au problème de la menstruation, et note que toutes les prescriptions religieuses recouvrent en fait « des préoccupations d'hygiène »<sup>11</sup>. Une femme qui a ses règles est impure, elle doit donc se purifier par une toilette quotidienne tandis que l'homme doit fuir à tout prix son contact. La femme qui a ses règles doit se laver localement, mais aussi prendre un bain complet ; pendant cette période, elle doit être isolée, et « il est interdit à l'homme de reposer avec elle dans le même lit »<sup>12</sup>. À l'inverse, Houlnick déplore certains manquements à l'hygiène qui lui paraissent relever de « préjugés invétérés » et préconise, pendant les règles, une toilette locale pratiquée plusieurs fois par jour<sup>13</sup>. Le docteur Pierre Duhazé quant à lui affirme que « les règles d'hygiène prescrites dans les textes les plus anciens s'accordent avec celles que peut prescrire la science moderne »<sup>14</sup>. Derrière cet apparent souci hygiéniste, il est clair que les injonctions médicales rejoignent des a priori unanimement partagés : la femme indisposée est irrémédiablement souillée.
- 5 À côté des principes d'hygiène, il est un domaine où les affirmations médicales viennent renforcer les préjugés populaires : il s'agit de tout ce qui se rattache à la nocivité de la femme indisposée, et à l'influence prétendument néfaste qu'elle exercerait, à ce moment particulier du mois, sur le monde qui l'entoure, notamment sur la nourriture, les animaux et les plantes. Certains médecins n'hésitent pas à justifier scientifiquement les

superstitions concernant les règles, affirmant qu'» à les regarder de près, à les comparer aux données de la science moderne, on s'aperçoit [...] que plusieurs d'entre elles suscitent des réflexions qui font revenir un peu des préjugés que l'on peut nourrir à leur égard, et on est bien forcé de leur accorder quelque valeur »<sup>15</sup>.

- 6 Les effets délétères que l'on attribue à la femme indisposée sont des plus divers : « Aux approches d'une femme dans cet état, les liqueurs s'aigrissent, les grains qu'elle touche perdent leur fécondité, les essaims d'abeilles meurent, le cuivre et le fer rouillent sur-le-champ et prennent une odeur repoussante [...] »<sup>16</sup>. Ces observations de Pline l'Ancien se retrouvent à des époques beaucoup plus récentes. Dans bien des régions de la France contemporaine en effet, on pense que la femme, pendant la menstruation, possède le pouvoir de faire pourrir la viande, notamment la chair du cochon : ainsi, « ces jours-là » du mois, c'est le mari qui descend au saloir, sous peine de mettre en danger la réserve de viande de toute une année<sup>17</sup>. Parfois, ce n'est pas seulement le contact mais le regard même de la femme indisposée qui peut provoquer la catastrophe : en Limousin, au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle encore, aucune femme ayant ses règles n'approche les ruches car un essaim entier pourrait mourir d'un seul de ses regards<sup>18</sup>. Ailleurs, dans le Nord de la France, ce sont les raffineries de sucre que l'on interdit aux femmes au moment de l'ébullition et du refroidissement du sucre, « car s'il s'en était trouvé une parmi elles ayant ses règles, le précieux produit aurait noirci »<sup>19</sup> : en effet, « le sang menstruel est noir » et pourrait compromettre irrémédiablement l'opération de raffinage<sup>20</sup>. Il arrive aussi a contrario que l'on utilise sciemment les propriétés néfastes de la femme indisposée, notamment quand il s'agit d'entreprendre une action de destruction à grande échelle : ainsi en Anjou, à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, « on faisait encore périr les chenilles qui infestaient un champ de choux en le faisant traverser à plusieurs reprises par une femme réglée, et dans le Morvan, on se protégeait ainsi des sauterelles »<sup>21</sup>.
- 7 Les exemples comparables abondent, et on pourrait multiplier les récits qui témoignent de ces préjugés populaires sur la menstruation qui pérennisent l'opinion des Anciens. Ce qui est particulièrement frappant, c'est que le discours médical va relayer ces croyances traditionnelles en tentant de leur donner une explication scientifique. C'est en 1920 à Vienne qu'est élaborée par le docteur Bela Schick la théorie des ménotoxines, qui vient donner une justification médicale au prétendu pouvoir néfaste de la femme indisposée. Ayant un jour offert un magnifique bouquet de roses à une jeune fille de sa connaissance, le docteur Schick avait eu la surprise de constater que, dès le lendemain, les roses étaient fanées ; or la jeune fille avait ses règles, et avait eu elle-même plusieurs fois l'occasion de constater le phénomène lors d'occasions précédentes<sup>22</sup>. À partir de cette observation et d'expériences ultérieures, Schick pose le principe de l'existence de ménotoxines, substances nocives éliminées par la peau de la femme indisposée et qui seraient responsables des différents phénomènes de pourrissement et de fanaison. Très controversée dans le monde médical de l'entre-deux-guerres, la théorie des ménotoxines n'en constitue pas moins, selon le docteur Vosselmann, « une confirmation des vieilles superstitions »<sup>23</sup>.
- 8 Les préjugés ont donc la vie dure, puisqu'on les retrouve sous la plume des médecins jusqu'à la fin des années 1930 mais également, toujours aussi vivaces, dans nombre de régions rurales de la France de la deuxième moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle : les observations de l'anthropologue Yvonne Verdier et de ses collègues, dans le cadre d'une enquête du CNRS, ont été effectuées au sein du petit village de Minot en Châtillonnais dans les années 1970<sup>24</sup>. Yvonne Verdier constate par ailleurs que toutes les femmes n'ont pas le même pouvoir

maléfique pendant leurs règles, et que certaines sont plus virulentes que d'autres : « Les femmes qui font facilement tourner les saloirs ou les mayonnaises sont aussi particulièrement marquées sur le plan sexuel [...]. Tout se passe comme si faire tourner un saloir donnait la mesure de l'ardeur amoureuse. Les règles jouent le rôle d'affichage de la sexualité »<sup>25</sup>.

- 9 Ce lien entre menstruation et sexualité, les médecins sont nombreux à le faire. Tout commence au moment de la puberté. Certains auteurs estiment que le climat joue un rôle dans la venue des premières règles : la première menstruation serait « d'autant plus précoce que l'on avance davantage dans le Midi » ; à l'inverse, « plus l'on s'éloigne de l'équateur, plus la première apparition des règles est tardive »<sup>26</sup>. Et l'auteur d'invoquer l'exemple de l'Inde et de l'Amérique du Sud, où la puberté surviendrait à l'âge de dix ans environ, en l'opposant à celui de la Laponie, où les jeunes filles ne seraient réglées qu'à partir de seize ou dix-sept ans. C'est donc la chaleur qui déterminerait la précocité de la puberté ; logiquement, les femmes qui sont pubères plus tôt sont, plus que les autres, disposées à l'union sexuelle : « Dans les pays chauds, les femmes, plus tôt et plus abondamment réglées, sont généralement plus tôt et plus enclines aux plaisirs de l'amour que dans les pays froids et tempérés »<sup>27</sup>. De même, « les femmes voluptueuses ont des règles plus abondantes [...] que celles qui sont naturellement froides et indifférentes pour les hommes »<sup>28</sup> : on trouverait donc d'un côté les femmes du Sud, précocement et fortement réglées, ayant besoin de relations sexuelles fréquentes – le docteur Lecat parle à leur sujet d'une « véritable inflammation érotique de l'utérus »<sup>29</sup> –, de l'autre les femmes du Nord, à la puberté tardive, aux règles peu abondantes et aux besoins sexuels quasi inexistantes.
- 10 D'autres médecins nuancent ce point de vue en faisant de la période des règles un moment de forte excitation érotique, quelle que soit par ailleurs la nature de la femme, voluptueuse ou plus froide ; la menstruation serait même, pour les femmes les moins ardentes, l'occasion d'un réveil périodique des sens : « Il y a des femmes naturellement froides, insensibles en tout autre temps aussi bien aux pensées, aux désirs qu'aux excitations génésiques, et qui, aux époques menstruelles, deviennent très fortement possédées d'inclination érotique »<sup>30</sup>. Cette excitation génésique est comparable à celle des femelles animales, c'est un véritable rut<sup>31</sup>. Que les médecins insistent sur ce fort appétit sexuel de la femme au moment des règles n'est pas étonnant à une époque où l'on croit encore que les règles sont le signe de l'ovulation : la femme ne ferait donc que répondre à l'appel de l'espèce.
- 11 Pourtant, la plupart des médecins déconseillent formellement les rapports sexuels pendant les règles, rejoignant ainsi, à nouveau, les prescriptions des Anciens comme les préjugés populaires. Car l'interdiction des relations sexuelles au moment de la menstruation est universelle. Censé avoir été conçu durant les règles de sa mère, l'enfant roux subit l'opprobre lié à la transgression de l'interdit du coït menstruel<sup>32</sup>. Les médecins justifient l'interdiction de façon scientifique, en invoquant deux raisons au moins. D'abord, pendant cette période particulière du mois, la femme est plus nerveuse, plus irritable : « Il y a donc tout intérêt à accorder aux femmes dans cette situation le repos le plus complet »<sup>33</sup>. D'autre part, faire l'amour à une femme indisposée ne serait pas sans danger pour l'homme : en effet, « la flore microbienne du vagin, voire de l'utérus, se trouve exaltée pendant les menstrues, aussi le danger de contamination par ces microbes [...] est-il plus grand que pendant la période intermenstruelle »<sup>34</sup>. Pour certains auteurs comme le docteur Pinard, les rapports sexuels ne sont pas contre-indiqués pendant la

menstruation, mais s'il les recommande c'est en priorité « à certaines femmes qui paraissent n'avoir de désir que pendant cette période »<sup>35</sup> : il faut assurer avant tout en effet le renouvellement des générations.

- 12 Sur bien des points, les recommandations médicales rejoignent donc les théories des Anciens comme les préjugés populaires. C'est que les médecins sont avant tout des hommes, à qui la femme indisposée fait peur. Toutefois, qu'elle cesse d'avoir ses règles parce qu'elle attend un enfant, ou qu'il y ait d'autres causes à son aménorrhée, la femme perd alors son pouvoir inquiétant pour devenir elle-même vulnérable : « Quand elle a ses règles, elle présente son côté menaçant ; quand elle est enceinte, elle expose son côté vulnérable »<sup>36</sup>. Car la menstruation garantit aussi l'équilibre féminin.

Une saignée naturelle ?

- 13 Menaçante et impure au moment de la menstruation, la femme n'en est pas moins menacée en l'absence d'écoulement. Sans prendre garde aux multiples contradictions qui entravent leurs discours, la très grande majorité des médecins considèrent, à défaut de l'expliquer clairement, que le flux menstruel est naturel et donc nécessaire à la bonne santé physique et psychique de la femme. A contrario de Michelet qui affirmait dans *L'Amour* que « la femme est malade chaque mois »<sup>37</sup>, la théorie de la nécessité de l'évacuation sanguine s'impose à la communauté médicale en ce qu'elle s'inscrit dans le plus vaste modèle de la saignée. « Fonction hémorragique » annexe de la fonction circulatoire, les règles ne seraient qu'une expulsion de substances toxiques, une épuration et un renouvellement naturel du sang. Cette thèse n'a pas échappé à Chantal Beauchamp, historienne de la saignée, qui raisonne sur l'étrange concordance entre des menstrues tout à la fois expression de l'impureté et condition de purification<sup>38</sup>.
- 14 Conformément à la théorie des humeurs, l'écoulement menstruel est pensé comme une soupape de sécurité permettant de se débarrasser de matériaux viciés encombrant l'organisme. Si ceux-ci étaient ramenés dans la circulation générale, ils ne manqueraient pas de causer de graves dommages et en particulier, selon le professeur Brown-Sequard, de dérégler le système nerveux et d'agir sur l'ordre psychique<sup>39</sup>. En 1926 encore, le docteur Georges Houlmick confirme la toxicité du flux évacué en prenant l'exemple du gibier dont la chair est médiocre et sans doute malsaine, comme à la période du rut, tout ceci s'expliquant par « une surproduction des toxines qui se manifeste par des modifications tissulaires notables »<sup>40</sup>. De nouveau, pour justifier leur système, les médecins puisent leur savoir aux sources des grands maîtres de l'Antiquité : Galien, vers l'an 160, a émis l'idée de la pléthore sanguine féminine ; ainsi, en vertu de ce trop plein par rapport au corps masculin, la menstruation est une espèce de régulation périodique du sang superflu<sup>41</sup>. De même Hippocrate est sollicité en ce qu'il a noté, le premier, le danger de la rétention du sang, un sang toxique qui, s'il n'est pas expulsé, menace de corrompre les différents organes avant de monter au cerveau et provoquer des accidents nerveux<sup>42</sup>. Après lui, Paracelse et de Graaf ont tout autant insisté sur l'obligatoire « purification mensuelle » de la femme. Cette théorie de l'auto-intoxication par arrêt de la « saignée naturelle » est non seulement encore en vigueur à la Belle Époque mais elle est presque universellement reconnue, et très peu nombreux sont les spécialistes, mêmes revenus des vieilles lunes humorales, qui doutent de son intelligence. On peut s'étonner de la survie, pour ce cas particulier, d'un modèle explicatif général qui a lentement décliné pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle avant de connaître le coup de grâce avec la révolution pastoriennne, mais en l'absence de connaissances scientifiques réelles et d'un autre

système cohérent de réflexion, les médecins se rattachent aux logiques traditionnelles qui leur permettent de ne pas avouer leur incompréhension si ce n'est leur incompetence.

- 15 Prouver la morbidité du sang menstruel n'est pas chose compliquée. Il suffit pour cela d'en étudier la composition et de la comparer au sang « normal ». Toutes les études vont alors dans le même sens et démontrent par l'observation et l'expérience, la spécificité et donc la toxicité des menstrues. Dans sa thèse de médecine sur les troubles de la puberté, Raymond Fachatte est formel : le sang des règles est différent.

Beaucoup d'auteurs ont même avancé que le sang menstruel n'est pas du sang.

Desormeaux croyait que le sang menstruel se distingue du sang proprement dit en ce qu'il ne renferme pas de fibrine, qu'il ne coagule pas, mais reste toujours collant et poisseux.

Lavagne admet dans le sang menstruel la fibrine en petite quantité, mais de ce fait il y trouve moins d'azote ; en revanche, l'acide carbonique y serait en excès, ce qui expliquerait qu'il se coagule moins. Le microscope y fait découvrir des globules sanguins altérés, de la matière grasse, de l'épithélium vibratile et de l'épithélium pavimenteux.

Le sang menstruel possède des qualités physiques spéciales, il a une couleur particulière qui ne peut être comparée ni à celle du sang veineux, ni à celle du sang artériel ; elle est d'un rouge très foncé. Il exhale une odeur spéciale, parfois très pénétrante, il est épais et poisseux.<sup>43</sup>

- 16 Trois décennies plus tard, il est un médecin pour recenser les substances toxiques contenues dans l'écoulement pathogène et identifiées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : éther, chloroforme, chlorure d'éthyle, arsenic..., tous poisons forgés par le corps féminin à la faveur de « modifications humorales »<sup>44</sup>. Ainsi se trouve démontrée la théorie de la nécessité de l'évacuation sanguine tant il est vrai, en matière de recherche scientifique, qu'on ne trouve que ce que l'on cherche. Dans l'entre-deux-guerres, au moment où ces thèses prennent eau de toutes parts, la doctoresse féministe Bailly peut récuser les préjugés d'impureté et tordre le cou aux superstitions sanctionnées jusque-là par l'autorité scientifique, assurer qu'il n'y a pas de différence entre sang menstruel et sang normal hormis la présence de sécrétions vaginales qui ont pu abuser tel ou tel, elle ne peut tout à fait s'affranchir des travaux de ses pairs et de ses précurseurs<sup>45</sup>.
- 17 Au tournant du siècle, la menstruation est donc considérée comme une condition de la bonne santé. Indispensable au corps sain, elle est de même indispensable à la féminité : pas de femmes sans règles. Cette fonction qui donne son identité à la femme et qui est étudiée à ce titre par les médecins, gardiens du genre en quelque sorte, relève évidemment d'une régulation organique rattachée à un ordre naturel. Ce « balancier interne qui fait le juste équilibre féminin » selon le mot de l'anthropologue Yvonne Verdier<sup>46</sup>, relie au cycle parfait de l'univers celles dont la « mission » sur terre est d'enfanter, mission qui s'accomplira d'autant plus facilement que la femme sera réglée comme du papier à musique. Aussi, toute perturbation, retard ou absence, sont intolérables et contre-nature en ce qu'ils menacent et la santé et la fonction de la femme.
- 18 La puberté, la grossesse et la ménopause sont ces trois moments dangereux où la femme est exposée à une auto-intoxication. Chez la jeune fille, à l'approche de ses premières règles, les médecins observent des signes précurseurs qui témoignent d'un déséquilibre organique et nerveux : irritabilité, caprice, morosité, tristesse, dépression, mélancolie, hypocondrie, sont les symptômes relevés par le docteur Aimé Schwob<sup>47</sup>. Raymond Fachatte, y ajoute des malaises, des vertiges, des crises de larmes inexplicables, des coliques et une haleine fétide qui « exhale une odeur de sang et de fer »<sup>48</sup>. Heureusement,

tout rentre dans l'ordre à la première éruption des règles. Afin de pallier ce difficile cap où les règles sont longues à venir au risque d'empoisonner durablement la jeune fille, il est des médecins pour préconiser la saignée artificielle en attendant que la nature fasse son office<sup>49</sup>. En 1835, par exemple, dans son dictionnaire de médecine pratique, Martin-Solon recommande de substituer et de hâter l'apparition des règles par la pose de sangsues à la vulve et à l'anus. Si les symptômes persistent, la saignée traditionnelle s'impose alors<sup>50</sup>. Ses vertus sont également reconnues et employées dans la régularisation des premières menstrues car la dysménorrhée est redoutée pour affecter durablement les organes les plus éloignés de la sphère génitale<sup>51</sup>.

- 19 Comme la puberté, la ménopause inquiète. Dans la perception féminine aussi bien que dans le discours médical, c'est le sang et l'arrêt de son écoulement qui sont au cœur du phénomène du « retour d'âge »<sup>52</sup>. La suppression des règles, condition de la bonne santé, ne peut se faire sans un changement brusque modifiant l'ensemble de la sympathie corporelle. La masse sanguine s'accroît<sup>53</sup> sans désormais s'épurer mensuellement, elle conduit naturellement à une « pléthore nerveuse » qui se traduit, nous dit le docteur Savatier, « par un ensemble de phénomènes aussi variés qu'étranges »<sup>54</sup> qui peuvent amener la malade jusqu'à la folie<sup>55</sup>. Dès lors, pour éviter ce tragique enchaînement, les médecins prescrivent des régimes stricts où sont bannies les viandes rouges au profit des viandes blanches, des légumes et des fruits. Georges Houlnick y ajoute tomates et homard, dont la couleur est déjà suspecte en soi, qu'il accuse d'échauffer le sang à l'instar des vins, des liqueurs, du thé et du café<sup>56</sup>. Dans son traité de la menstruation (1868), Raciborsky conseille également d'avoir recours aux purgatifs et aux eaux légèrement laxatives, enfin, une vie bien réglée, calme et tranquille peut mettre la femme ménopausée à l'abri des accidents dus à la pléthore nerveuse. Il va de soi que les rapports sexuels sont hautement contre-indiqués car ceux-ci n'ont plus lieu d'être une fois disparu ce qui définissait la femme en tant que procréatrice. Ainsi Collinet considère « les plaisirs vénériens très mauvais chez les femmes arrivées à l'âge critique », l'abstinence se justifiant par la flétrissure des organes génitaux, leur perte de sensibilité et d'excitabilité<sup>57</sup>.
- 20 Les craintes relatives à l'absence de règles de la femme enceinte ont quant à elles complètement disparu des débats de la Belle Époque<sup>58</sup>. Elles étaient pourtant très vives au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, à ceux qui préconisaient la saignée pour soulager la femme privée de soupape de sûreté, s'opposaient ceux qui considéraient que la suppression des menstrues en période de grossesse n'était pas auto-intoxication mais phénomène naturel, l'embryon devant se créer et se nourrir de cette matière superflue devenue essentielle à la vie. Avec la désaffection de la pratique de la saignée, les seconds étaient restés seuls maîtres du terrain. Cette théorie, qui jette ses derniers feux au début du XX<sup>e</sup> siècle, n'est pas neuve et repose sur une observation évidente : il y a un lien entre gestation et menstruation. Puisque le flux disparaît avec la formation du fœtus, pourquoi ne pas imaginer que le sang menstruel sert précisément à sa confection et que l'évacuation périodique n'est que l'expulsion des matériaux de la procréation non employés ?<sup>59</sup>
- 21 Les médecins français n'ont pas été les seuls à faire cette observation, Jean-Paul Roux rapporte que les mêmes croyances sont en vigueur chez les Thongas, les Baruyas, les Dogons, les Bambaras et les Maoris<sup>60</sup>. De façon identique, le lait maternel a longtemps été présenté comme du « sang blanchi », le sang menstruel ayant cessé de s'écouler et s'étant transformé, pendant la gestation, en lait<sup>61</sup>. Encore une fois, ce qui n'était qu'impureté et menace est devenu avec la grossesse et l'enfantement, source de vie. Et les femmes d'être ramenées vers leur rôle éternel.

22 Mais que se passe-t-il quand les règles reviennent pendant l'allaitement ? Le nourrisson ne risque-t-il pas d'être empoisonné par auto-intoxication du lait menstruel ? La question n'est pas fortuite en ce qu'elle a été à maintes fois posée aux praticiens par des familles inquiètes de la santé de leur enfant. À vrai dire, ces dernières n'ont été que très rarement édifiées étant donné les contradictions et les divergences d'opinion sur cette question. Conformément à la thèse de la saignée naturelle et de « l'intoxication menstruelle », Trepsat (1908) et Le Breton (1912) reprennent à leur compte les vieilles peurs et avertissent des dangers guettant potentiellement l'enfant allaité par une femme réglée<sup>62</sup>. Les partisans de la dangerosité du lait menstruel s'appuient en effet sur une série d'études réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle portant sur sa composition et sur les avis d'éminents spécialistes tel Lacassagne pour qui la bonne nourrice « doit ne pas être enceinte, et si possible, non menstruée »<sup>63</sup>. Son analyse au microscope aurait révélé la présence de globules de pus au moment des règles, un aspect moins séreux, et selon les auteurs, plus de crème, moins de beurre, de sucre, de lactine, de sels ou encore de caséine. Plus acide et surtout plus liquide et donc moins chargé en principes nutritifs, le lait menstruel pourrait provoquer des diarrhées comme le note, pour la première fois, le docteur Wilkinson qui croit reconnaître dans les selles des nourrissons exposés « une odeur fétide semblable à celle de la sécrétion menstruelle elle-même »<sup>64</sup>. En 1901, Charles Roche confirme et développe le caractère néfaste de l'allaitement menstruel. Il relève en particulier une baisse du poids de l'enfant en des proportions inquiétantes, des troubles digestifs, des poussées eczémateuses et une humeur plus inconstante : les nourrissons les plus doux deviennent agités, grognons, ils pleurent et ils crient plus souvent<sup>65</sup>. Un auteur ne craint pas de dramatiser et de parler de péril pour la santé du bébé : « Un enfant nourri par une mère habituellement réglée court le danger de devenir rachitique ; une certaine quantité de phosphate de chaux est expulsée avec le sang qui s'écoule de l'utérus et si l'alimentation de la nourrice n'est pas assez chargée de ce sel, il pourrait se faire que le lait n'en contînt plus une proportion suffisante »<sup>66</sup>. Le docteur François Donnart n'y croit absolument pas. Pour lui, il s'agit de superstitions populaires malheureusement relayées par quelques médecins trop naïfs, « ce sont des vues de l'esprit » qui n'ont jamais été établies sur des bases solides<sup>67</sup>. Sans craindre de désavouer les anciens maîtres, son confrère Maurice Gillet conclut pareillement sur l'innocuité du lait menstruel après avoir recherché vainement au microscope les globules de pus que d'autres avant lui avaient pourtant repérés<sup>68</sup>. En revanche, il admet la modification temporaire de la composition du lait mais comme celle-ci est de courte durée et que l'observation montre que les enfants n'ont pas l'air de s'en plaindre outre mesure, il dément les contre-indications inutiles. Même position pour Lucien Jacob qui s'appuie sur les multiples exemples d'enfants sains nourris par des nourrices réglées, mais le doute persiste encore : si le médecin identifie des symptômes inquiétants « il ne devra pas hésiter à faire suspendre l'allaitement au sein de cette nourrice menstruée. Le médecin ne peut donc avoir de règle de conduite absolument générale en face d'une nourrice menstruée »<sup>69</sup>. En revanche, Charles Roche répugne à abandonner toute prévention vis-à-vis du lait menstruel et continue d'y voir, « dans la plupart des cas », une cause de nuisance pour la santé des enfants<sup>70</sup>. En tout cas, cette confrontation sur la nocivité ou l'innocuité de la nourrice réglée révèle, une fois de plus, l'inconfortable situation médicale propre à une période où les vieilles théories sont remises en cause sans pour autant être remplacées par une autre cohérence. Dans ce contexte où le désarroi se cache derrière les certitudes affichées, les médecins peuvent dire tout et son contraire, et appuyer leurs arguments pourtant opposés par moult expériences et démonstrations « scientifiques ». La menstruation, par exemple, est

décrite comme une garantie de la bonne santé féminine mais elle peut tout aussi bien s'avérer un déclencheur de maladies et de perversions morbides.

Un état pathologique ?

- 23 Le discours médical sur les règles est en effet contradictoire : si pour certains médecins, la menstruation est un écoulement nécessaire qui permet de purger l'organisme de toutes ses impuretés, pour d'autres praticiens elle relève au contraire d'un état maladif. Ainsi les règles se rapprocheraient-elles plus de l'état pathologique que de l'état physiologique, et seraient en soi le signe d'un dérèglement intrinsèque de l'organisme féminin<sup>71</sup>. Une telle conception est d'autant plus surprenante que les règles sont un phénomène universel, qui affecte la moitié du genre humain. Est-ce à dire que toutes les femmes sont finalement des malades ? Certains auteurs n'hésitent pas à l'affirmer, définissant la menstruation comme « un accident », ou encore « un avortement ovulaire » : « la femme saine ne devrait jamais être réglée »<sup>72</sup>.
- 24 Cette opinion est étayée par une véritable théorie de l'état de nature et de l'état social : les règles seraient apparues dans l'espèce humaine à une époque relativement récente. Auparavant, la femme devenait enceinte avant sa puberté, enchaînait régulièrement les grossesses et ne connaissait donc jamais l'écoulement menstruel : « Il fut un temps où les femmes n'étaient point sujettes à ce tribut incommode. [...] Le flux menstruel, loin d'être une institution naturelle, est au contraire un besoin factice contracté dans l'état social »<sup>73</sup>. Cette théorie, qui a encore cours dans l'entre-deux-guerres, montre que la question de la menstruation dépasse largement le seul domaine médical. Elle est peut-être révélatrice, chez certains médecins, d'une angoisse face au recul de la natalité : en se détournant de sa fonction biologique naturelle – procréer sans interruption –, la femme est sortie de l'état de nature ; les règles seraient en quelque sorte la punition qui lui est échue pour être entrée dans l'état social.
- 25 Il est curieux de constater que cette conception rejoint en partie les différentes légendes qui tentent d'expliquer l'origine des règles : dans presque tous les cas en effet, la femme est punie pour avoir endossé un rôle qui n'était pas le sien, ou transgressé un interdit. Le flux menstruel est donc conçu comme une forme d'expiation<sup>74</sup>. L'Église a partiellement repris ces récits mythiques, « puisque quelques auteurs ecclésiastiques enseignent que les ennuis de la menstruation ont été imposés à la femme à cause de son péché et qu'ils font partie du in dolore paries »<sup>75</sup>. Où l'on voit une fois de plus que les théories médicales rejoignent les préjugés de l'Église et les récits légendaires...
- 26 État pathologique, la menstruation commence à manifester ses effets néfastes dès l'époque de la puberté. C'est tout l'organisme de la femme qui se trouve modifié pendant ces quelques jours du mois : en effet, « ce processus complexe [...] met en branle l'organisme tout entier puisqu'il s'accompagne de sécrétions hormonales qui réagissent sur la thyroïde et l'hypophyse, sur le système nerveux central et le système végétatif et par conséquent sur tous les viscères »<sup>76</sup>. La zone uro-génitale n'est donc pas la seule concernée : les conséquences des règles se font sentir jusque dans les parties de l'organisme les plus éloignées de l'écoulement sanguin. Fièvre, céphalées, crises de larmes, frissons suivis de sensations de vertige, névralgies diverses et crampes passagères : tels sont quelques-uns des maux dont souffre la femme indisposée. « C'est dans cette période qu'elle éprouve le plus péniblement son corps comme une chose opaque aliénée [...] »<sup>77</sup>.
- 27 L'appareil digestif semble particulièrement touché. Les troubles les plus communs sont des bizarreries de l'appétit : l'anorexie et son contraire, la boulimie ; des « perversités du

goût » qui prennent des formes diverses, notamment « l'amour des acides », voire l'attrait pour des substances non comestibles, parfois même nuisibles<sup>78</sup>. Ce désordre alimentaire commence avec les règles et se termine avec elles ; il revient régulièrement tous les vingt-huit jours, en même temps que le flux menstruel. Ce dernier dérègle l'état normal de la femme : la constipation habituelle est alors remplacée par la diarrhée<sup>79</sup>. La femme a la bouche pâteuse, l'haleine fétide, les gencives gonflées et douloureuses ; une sensation de soif ne la quitte pas<sup>80</sup>. Au niveau des voies digestives toujours, la menstruation peut avoir des conséquences encore plus graves : beaucoup d'ulcères s'exacerbent au moment de l'écoulement menstruel<sup>81</sup>.

- 28 De façon générale, la menstruation constitue un facteur aggravant des troubles physiologiques. À la puberté, les premières règles agissent comme le révélateur de troubles préexistants, par exemple en ce qui concerne les déformations de la colonne vertébrale. Si, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne croit plus que le flux menstruel opère dans l'organisme une révolution qui affaiblirait le système osseux et musculaire, on reste néanmoins persuadé que « la menstruation continue à aggraver les déviations de la taille à l'époque de la puberté [...] »<sup>82</sup>. La chlorose, souvent évoquée par les médecins – le mot est un vieux terme médical pour désigner une anémie hypochrome de la jeune fille – semble particulièrement liée à la fonction menstruelle. La maladie se caractérise par un appauvrissement des globules rouges présents dans le sang ; or, chez des jeunes filles qui n'étaient pas encore réglées, « il existe bon nombre d'observations dans lesquelles le flux menstruel a amené un nouvel appauvrissement des globules et par conséquent une nouvelle aggravation de la chlorose »<sup>83</sup>. Les troubles menstruels ne cessent pas avec la puberté, et la femme adulte est elle aussi soumise à des aggravations sensibles de ses maux au moment des règles, notamment en matière d'affections oculaires, de rhumatismes ou de congestion rachidienne<sup>84</sup>. Dans certaines maladies de la peau, les règles n'ont pas un effet apaisant, au contraire : l'éruption cutanée est réactivée lors de chaque menstruation<sup>85</sup>. On constate souvent des coïncidences entre l'apparition de l'herpès et celle des règles, d'où le nom d'« herpès menstruel » ou « herpès cataménial » donné à cette maladie<sup>86</sup>. Enfin, « l'éclosion des furoncles à la période menstruelle, chez certaines femmes, est un fait connu depuis longtemps »<sup>87</sup> : elle serait liée à l'altération des conditions de nutrition de la peau pendant la période cataméniale.
- 29 Si les règles ont une influence sur les maladies, les maladies à leur tour peuvent agir sur les règles : certains états pathologiques provoqueraient des troubles de la menstruation. Les maladies de cœur peuvent ainsi congestionner l'utérus, et l'on constate de nombreux cas d'aménorrhée chez les femmes présentant des anomalies cardiaques<sup>88</sup>. La puberté constitue là encore un âge critique, puisque l'apparition des premières règles « peut être avancée ou retardée par une cardiopathie »<sup>89</sup>. Les médecins toutefois ne sont pas d'accord entre eux, notamment en ce qui concerne les effets de la menstruation sur les maladies de l'appareil respiratoire. Sur ce sujet, une polémique oppose le docteur Raciborsky au docteur Brierre de Boismont : si le premier prétend que ni les bronchites ni les pneumonies n'ont une quelconque influence sur les règles, le second cite 454 cas de pneumonie ayant amené la suppression de l'écoulement menstruel<sup>90</sup>.
- 30 Les conséquences des règles ne sont pas seulement physiologiques : elles sont aussi psychologiques. Il y a en effet pendant les règles une « diminution du contrôle automatique par le système central ce qui libère des réflexes, des complexes convulsifs et se traduit par une grande instabilité d'humeur : la femme est plus émotive, plus nerveuse, plus irritable que de coutume et peut présenter des troubles psychiques graves »<sup>91</sup>. À la

frontière entre maladie physique et maladie psychique, l'épilepsie<sup>92</sup> fournit à nombre de médecins l'occasion de vérifier la théorie qui fait de la menstruation le facteur aggravant d'un état morbide : « d'une manière très générale, le nombre des attaques [d'épilepsie] est franchement accru pendant les périodes menstruelles »<sup>93</sup>. L'épilepsie apparaît fréquemment à la puberté ; la maladie une fois confirmée, l'établissement des règles paraît souvent en aggraver la fréquence et l'intensité<sup>94</sup>.

- 31 De la simple nervosité aux véritables psychoses, le panel est large des affections psychologiques qui frappent les femmes indisposées. La plupart d'entre elles manifestent des bizarreries de caractère, « des modifications de l'humeur ordinaire qui devient essentiellement querrelleuse, contradictoire, au point de rendre parfois la vie commune à ce moment très pénible »<sup>95</sup>. Dans ces propos du docteur Lévis, teintés d'une certaine amertume, on sent peut-être percer l'homme derrière le médecin. Lévis toutefois n'est pas le seul à relever ces perturbations menstruelles, voire à faire le lien entre menstruation et folie. Dans ce domaine comme dans celui des maladies physiologiques, la venue des règles, si elle ne crée pas les troubles, les accentue notablement : le docteur Icard cite dans sa thèse une série de cas cliniques témoignant de la recrudescence des troubles psychiques sous l'influence de la menstruation<sup>96</sup>. Les femmes aliénées étudiées par Icard présentent fréquemment une dysménorrhée voire une aménorrhée, mais ce n'est pas le cas pour toutes : un certain nombre d'entre elles ont des règles tout à fait normales mais éprouvent, pendant le flux menstruel, « une augmentation plus ou moins forte des symptômes qui caractérisent leur maladie »<sup>97</sup>.
- 32 Icard élabore une véritable typologie de ce qu'il appelle « les psychoses menstruelles », c'est-à-dire ces paroxysmes de folie qui touchent certaines femmes indisposées. Cette typologie sera reprise par la plupart de ses successeurs, soit qu'ils la contestent, soit qu'ils la reprennent entièrement à leur compte. Icard distingue huit catégories de psychoses menstruelles. La première est la kleptomanie ou vol à l'étalage ; c'est celle qui, selon Icard, a les liens les plus étroits avec la fonction ovarienne<sup>98</sup>. Elle se manifeste « presque toujours au moment des règles »<sup>99</sup> et concerne toutes les catégories de femmes, y compris les dames de la bonne bourgeoisie, souvent surprises la main dans le sac aux comptoirs des grands magasins : comme les autres, elles aussi sont soumises aux lois de l'espèce.
- 33 Viennent ensuite, dans la classification d'Icard, la pyromanie et la dipsomanie. « La plupart des auteurs qui se sont intéressés à la question accordent à la menstruation un rôle prépondérant dans la genèse de la pyromanie »<sup>100</sup>. Quant à la dipsomanie – c'est-à-dire le fait de s'enivrer non pas de façon continue comme dans l'alcoolisme, mais au cours de crises ponctuelles –, les femmes y seraient plus sujettes que les hommes dans une assez forte proportion : fonctionnant par accès, cette maladie se calquerait en effet sur les périodes menstruelles<sup>101</sup>. Il en est de même pour ce qu'Icard appelle le délire religieux, caractérisé selon lui par des illusions et hallucinations au moment des règles, ainsi que pour les « psychoses multiples et variées » qu'il ne prend pas la peine de définir, se plaçant sous l'autorité de l'aliéniste Esquirol : ce dernier considère la menstruation comme « une des causes de manie les plus ordinaires », provoquant notamment la folie subite passagère<sup>102</sup>.
- 34 L'excitation génésique est une autre des catégories définies par Icard. Comme on l'a vu dans la première partie, la période des règles serait pour la femme une période de forte excitation érotique. Ce désir sexuel lié au flux menstruel peut toutefois devenir excessif et provoquer chez certaines femmes des comportements pathologiques. L'influence des menstrues peut en effet aller jusqu'à la nymphomanie, « véritable accès de fureur utérine,

transformant en bacchante la fille la plus timide et la vierge la plus chaste en Messaline éhontée dont n'approche même pas l'effronterie des plus basses prostituées »<sup>103</sup>. Le docteur Taguet cite ainsi le cas d'une femme qui, lors de chacune de ses périodes menstruelles, demandait à entrer dans une maison de prostitution pour assouvir des instincts décuplés<sup>104</sup>. Le docteur Raciborsky s'est livré à des observations comparables et rapporte qu'il est régulièrement consulté par des femmes tourmentées, au moment de leurs règles, par des désirs vénériens particulièrement intenses<sup>105</sup>.

- 35 Monomanie suicide et monomanie homicide viennent compléter le tableau des états psychiques pathologiques liés à la venue des règles. Là encore, la crise est nettement limitée dans le temps, se cantonnant aux quelques jours du mois pendant lesquels la femme subit son destin biologique : « Il n'est pas rare de voir des femmes qui, pendant le flux menstruel, cherchent tous les moyens imaginables de se détruire, et qui perdent de vue cette idée pendant tout le reste du mois »<sup>106</sup>. La monomanie homicide est de même nature : chez la femme la plus honnête, la menstruation peut provoquer « une impulsion aveugle, un penchant irrésistible à des actes de férocité et de barbarie »<sup>107</sup>, penchant qui disparaîtra en même temps que le flux menstruel, pour reparaître dès le mois suivant avec lui.
- 36 Ce dernier exemple de sympathie menstruelle amène la plupart des médecins à poser comme principe l'irresponsabilité pénale de la femme indisposée. Comme dans d'autres domaines, celui notamment de la délinquance infantile et juvénile, les praticiens souhaitent en effet sortir du seul champ médical pour imposer leurs vues au monde judiciaire, voire à l'ensemble de la société. La thèse de la menstruation comme facteur aggravant, ou même déclencheur, d'une pulsion homicide, constituerait donc une circonstance atténuante dans le cadre d'un procès pour meurtre. En 1888, le docteur Brouardel mentionne le cas d'une certaine H. C., bonne d'enfants âgée de quinze ans, qui tua le petit garçon de deux ans dont elle avait la charge : « On reconnut que le même jour elle avait ses règles pour la première fois. Le rapport des médecins fut favorable à sa non responsabilité »<sup>108</sup>. Invoquant l'article 64 du Code pénal qui pose l'irresponsabilité pour cause de démence lors d'un crime, certains praticiens proposent, en cas d'homicide perpétré par une femme, de systématiser l'enquête sur l'état menstruel de la coupable au moment des faits : « Le médecin expert, s'il est appelé à se prononcer sur l'état mental d'une accusée dont l'action reste inexplicquée ou laisse présumer une perversion des sens, devra donc, toujours, porter son attention sur la fonction menstruelle [...] »<sup>109</sup>.
- 37 Cette clause de l'irresponsabilité cataméniale, que certains médecins voudraient imposer à la justice, est une arme à double tranchant. Elle permettrait assurément, à nombre de femmes reconnues coupables d'homicide, d'éviter la prison, voire la guillotine ; mais elle reflète aussi l'image négative de la femme que se font la plupart des praticiens. La question des règles et les réflexions qu'elle engendre sont révélatrices de préjugés médicaux qui sont en fait des préjugés masculins. Éternelle malade, la femme serait ainsi, quelques jours par mois et de la puberté à la ménopause, aliénée dans son libre-arbitre : non pas individu responsable mais femelle étroitement soumise aux contraintes de la biologie.
- 38 Dans sa thèse de médecine de 1923, la doctoresse Ch. Bailly, fait preuve d'une étonnante humilité, qui n'est pas le propre de la profession en vérité, en reconnaissant honnêtement que l'essentiel du mécanisme et de la fonction de la menstruation reste pour le moment inconnu. Plus original encore, elle appelle en conclusion à une éducation sexuelle des jeunes filles pour que disparaissent à jamais les préjugés et les superstitions<sup>110</sup>.

Lentement, les découvertes scientifiques vont lui donner raison, mais en 1949, Simone de Beauvoir qui rapporte les opinions de son temps, croit encore à la fragilité nerveuse de la femme réglée, à son odeur forte et persistante, aux troubles de la vue, de l'ouïe et de l'appareil digestif engendrés par la menstruation<sup>111</sup>. Comment ne pas croire quand l'autorité scientifique affirme ? Comment imaginer que celle-ci puisse aussi, y compris à son insu, servir à justifier et à rationaliser les mœurs contemporaines, à « médicaliser le social » ? Aujourd'hui, le préjugé d'impureté, sévèrement entamé, n'est toujours pas complètement tombé. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que de constater les réponses fournies par les médecins généralistes au questionnaire présenté par une étudiante préparant une thèse de santé sur le vécu des règles : « Que peut-on dire sur un pareil sujet ? », « C'est un sujet féministe ? », « C'est une enquête style Marie-Claire ? », « On le verrait mieux distribué à la sortie du métro »<sup>112</sup>. Certes, les vieilles croyances disparaissent et la menstruation est abordée dans la publicité depuis qu'elle est devenue objet de commerce, avec la serviette périodique puis le tampon hygiénique. Mais à chaque démonstration, le sang est banni et remplacé au profit d'eau ou de tout autre liquide coloré, et les publicitaires de continuer sur l'invisibilité de « l'indisposition ». La représentation du sang reste taboue, ignorée, et les règles demeurent, selon le mot d'Edgar Morin, ce qu'une femme doit avoir absolument dans sa vie et ce qu'elle doit absolument cacher<sup>113</sup>.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Bailly Ch., 1923, *Le sang menstruel*, Paris, Thèse de médecine.
- Beauchamp Chantal, 2000, *Le sang et l'imaginaire médical, histoire de la saignée*, Paris, Desclée.
- Beauvoir (de) Simone, 1949, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, tome 1.
- Brière de BoismonT., 1865, *Du suicide et de la folie suicide*, Paris.
- Collinet, 1887, *Les modifications des organes génitaux de la femme à l'époque de la ménopause*, Paris, Thèse de médecine.
- Darmon Pierre, 1981, *Le mythe de la procréation à l'âge baroque*, Paris, Points Seuil.
- Donnart François, 1895, *Quelques considérations sur la menstruation d'après des observations faites dans le sud-ouest*, Bordeaux, Thèse de médecine.
- Duhazé Pierre, 1922, *Étude des prescriptions religieuses, des coutumes concernant la femme pendant la menstruation et les suites de couches*, Paris, Thèse de médecine.
- Fachatte Raymond, 1898, *La puberté et les premiers troubles menstruels, étude clinique*, Paris, Thèse de médecine.
- Fine Agnès, 1994, « Le nourrisson à la croisée des savoirs », *Annales de Démographie historique*, EHESS, Paris, pp. 203-214.
- , 1986, « Savoirs sur le corps et procédés abortifs au XIX<sup>e</sup> siècle », *Communications. Dénatalité, l'antériorité française 1880-1914*, n° 44, Paris, Seuil, pp. 107-136.

- Garat P., 1888, *Influence de la ménopause sur le développement de la folie*, Paris.
- Gillet Maurice, 1898, *De la menstruation pendant l'allaitement*, Toulouse, Thèse de médecine.
- Goutry René, 1899, *De l'influence de la menstruation en particulier sur les affections cutanées*, Paris, Thèse de médecine.
- Guibout dr, 1886, *Traité clinique et pratique des maladies des femmes*, Paris.
- Guilmard Alfred, 1897, *Des troubles de la menstruation dans les maladies du cœur*, Paris, Thèse de médecine.
- Houlnick Georges, 1926, *La femme et la fonction menstruelle. Hygiène de la période cataméniale*, Paris, Thèse de médecine.
- Icard Séverin, 1890, *L'état psychique de la femme pendant la période menstruelle, considéré plus spécialement dans ses rapports avec la morale et la médecine légale*, Paris, Thèse de médecine.
- Jacob Lucien, 1898, *Rapport de la menstruation avec l'allaitement*, Thèse de médecine.
- Le Breton Adolphe, 1912, *Épilepsie et menstruation. Contribution à l'étude clinique des rapports entre les phénomènes cataméniaux et les crises convulsives*, Paris, Thèse de médecine.
- Lévis Georges, 1897, *Des troubles de la menstruation dans les maladies du système nerveux*, Paris, Thèse de médecine.
- Linol Françoise, 1992, *Le vécu des règles à travers une approche socio-culturelle*, Limoges, Thèse de médecine.
- Loirac Georges-Édouard, 1893, *Des rapports de la menstruation avec les états morbides à l'époque de la première apparition des règles*, Bordeaux, Thèse de médecine.
- Martin-Solon, 1835, article « Saignée » du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T. XIV, Paris, Méquigno-Marvis, p. 453.
- Moulinié Véronique, 1998, *La chirurgie des âges : corps, sexualité et représentations du sang*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Ochshorn Mauricy, 1941, *La menstruation et son mécanisme, état actuel de la question*, Marseille, Thèse de médecine.
- Queneau-Séville Marie-Christine, 1986, *Enquête sur le vécu des règles*, Université Paris, Thèse de médecine.
- Roche Charles, 1901, *Influence de la menstruation de la nourrice sur l'enfant qu'elle allaite*, Paris, Thèse de médecine.
- Roux Jean-Paul, 1988, *Le sang. Mythes, symboles et réalités*, Paris, Fayard.
- Savatier R., 1901, *De l'influence de la menstruation et de ses troubles sur les voies digestives*, Paris, Thèse de médecine.
- Schwob Aimé, 1893, *Contribution à l'étude des psychoses menstruelles*, Lyon, Thèse de médecine.
- Trepsat L., 1908, « Épilepsie et menstruation », *L'Encéphalite*, p. 486.
- Verdier Yvonne, 1979, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard.
- Vosselmann Fritz, 1935, *La menstruation : légendes, coutumes et superstitions*, Lyon, Thèse de médecine.

## NOTES

- 1.Schwob 1893 : 5.
- 2.Loirac 1893 : 9.
- 3.Verdier 1979, Fine 1986, Moulinié 1988.
- 4.Verdier 1979 : 61.
- 5.Houlnick 1926 : 13.
- 6.Darmon 1981 : 51.
- 7.*Ibid.* : 14.
- 8.Guilnard 1987 : 9.
- 9.Icard 1891 : 121.
- 10.Houlnick 1926 : 108.
- 11.*Ibid.* : 50.
- 12.*Ibid.* : 46–48.
- 13.*Ibid.* : 109–110.
- 14.Duhazé 1922 : 61.
- 15.Vosselmann 1935 : 69–70.
- 16.Observations de Pline l’Ancien, citées dans Schwob : 17.
- 17.Verdier 1979 : 19.
- 18.Sébillot, *Le folklore de France*, tome III : « La faune et la flore », Paris, 1907, cité dans Vosselmann 1935 : 105.
- 19.Vosselmann 1935 : 111, et Duhazé 1922 : 23.
- 20.Roux 1988 : 62.
- 21.Vosselmann 1935 : 105.
- 22.*Ibid.* : 116.
- 23.*Ibid.* : 117.
- 24.Verdier 1979 : 12.
- 25.*Ibid.* : 45.
- 26.Fachatte 1898 : 31.
- 27.Icard 1890 : 195.
- 28.Vosselemann 1935 : 15.
- 29.Cité dans Vosselmann 1935 : 15.
- 30.Guibout 1886 : 370–371.
- 31.Icard 1890 : 198.
- 32.Verdier 1979 : 47.
- 33.Duhazé 1922 : 26.
- 34.*Ibid.*
- 35.Houlnick 1926 : 105.
- 36.Verdier 1979 : 56.
- 37.Icard 1890 : 27.
- 38.Beauchamp 2000 : 82.
- 39.Icard 1890 : 23–24.
- 40.Houlnick 1926 : 39.
- 41.Queneau-Sébille 1986 : 6.
- 42.Levis 1897 : 20.
- 43.Fachatte 1898 : 48–49.

44. Houlnick 1926 : 29–30 Ce faisant, les médecins consacrent aussi les superstitions populaires qui attribuent au sang des pouvoirs magiques, bénéfiques et maléfiques : une goutte du sang menstruel soigne les verrues, etc.
45. Bailly 1923.
46. Verdier 1979 : 53.
47. Schwob 1893 : 19.
48. Fachatte 1898 : 46.
49. « Conseillées par Ambroise Paré, Liebaud et tous les médecins de l'époque moderne, les émissions sanguines sous la forme de saignées ou de placement de sangsues ont une place essentielle dans la cure de l'aménorrhée » ; cf. Fine 1986 : 129.
50. Martin-Solon 1835 : 453.
51. Ochshorn 1941 : 13.
52. « Interrogées sur la ménopause, les femmes parlent d'abord du sang, d'une perturbation de la menstruation. C'est aussi ce que font les médecins [...] » ; cf. Moulinié 1996 : 150.
53. Icard 1890 : 126.
54. Savatier 1901 : 30.
55. C'est le sujet de la thèse de Garat 1898.
56. Houlnick 1926 : 123.
57. Collinet 1887 : 80.
58. Beauchamp 2000 : 86.
59. « Ainsi le sang menstruel, au lieu de s'écouler ou de se porter dans la matrice pour nourrir l'embryon, monte dans les seins où il subit une élaboration qui le cuit et le blanchit », Fine 1994 : 208.
60. Roux 1988 : 74.
61. *Ibid.* : 58.
62. Trepsat 1908 : 486 ; Le Breton 1912 : 78.
63. Lacassagne, *Traité d'hygiène*, Paris, 1885, cité par Donnart 1895 : 45.
64. Wilkinson 1839, cité par Jacob 1898.
65. Roche 1901 : 17–19.
66. Cazeaux, *Traité de l'art des accouchements*, Paris, 1874, cité par Donnart : 45.
67. *Ibid.* : 46.
68. Gillet 1898.
69. Jacob 1898 : 30.
70. Roche 1901 : 67.
71. Icard 1890 : 10, 19 et 27.
72. C'est l'opinion du Dr Pinard, cité dans Houlnick 1926 : 17.
73. Roussel, *Système physique et moral de la femme suivi du système physique et moral de l'homme et d'un fragment sur la sensibilité*, cité dans Houlnick 1926 : 43.
74. Vosselmann 1935 : 23–27.
75. *Ibid.* : 28.
76. Beauvoir 1949 : 45.
77. *Ibid.* : 46.
78. Savatier 1901 : 14.
79. *Ibid.* : 26.
80. *Ibid.* : 21.
81. *Ibid.* : 36.
82. Loirac 1893 : 30.

83. *Ibid.* : 24.
84. Goutry 1899 : 14.
85. Loirac 1893 : 27.
86. Goutry 1899 : 17.
87. *Ibid.* : 19.
88. Guilmard 1897 : 12.
89. *Ibid.* : 55.
90. Loirac 1893 : 28.
91. Beauvoir 1949 : 46.
92. En 1912, elle est définie comme une névrose comprenant « un certain nombre de syndromes consistant principalement en spasmes ou convulsions, avec ou sans chute, avec abolition de la sensibilité, de la mémoire, de l'intelligence ». Cf. Le Breton 1912: 9.
93. *Ibid.* : 20.
94. Lévis 1897 : 43.
95. *Ibid.* : 17.
96. Icard 1890 : 59.
97. *Ibid.* : 65.
98. *Ibid.* : 133.
99. Schwob 1893 : 55.
100. Icard 1890 : 143.
101. *Ibid.* : 157.
102. *Ibid.* : 210 et 233.
103. *Ibid.* : 185.
104. Cité dans Schwob 1893 : 72.
105. *Ibid.* : 75.
106. Brierre de Boismont 1865 : 206.
107. Icard 1890 : 164.
108. Brouardel *La Gazette des hôpitaux*, 29 mars 1888, cité dans Schwob 1893 : 47.
109. Schwob 1893 : 84–85.
110. Bailly 1923 : 25.
111. Beauvoir 1949 : 46.
112. Queneau-Sébille 1986 : 23.
113. Linol 1992 : 149.

---

## RÉSUMÉS

Depuis longtemps, les médecins se sont intéressés au phénomène de la menstruation, qui renvoie au mystère de l'« éternel féminin ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le discours médical sur les règles recoupe encore sur bien des points les préjugés populaires, notamment en ce qui concerne l'impureté du sang menstruel. Les médecins toutefois ne sont pas unanimes : perçue par certains comme un garant de l'équilibre féminin, une « saignée naturelle » indispensable à la bonne santé de la femme, la menstruation est stigmatisée par d'autres comme un état pathologique induisant chez la femme indisposée des troubles aussi bien physiologiques que psychologiques. La question

des règles est ainsi révélatrice d'a priori qui sont tout autant masculins que médicaux, et le discours des médecins ne fait qu'apporter une caution qui se veut scientifique à la perception de la femme comme une éternelle malade, étroitement soumise à son destin biologique.

Physicians have long been interested in menstruation, which bears a tight relation to the mystery of femininity itself. At the end of the XIX<sup>th</sup> century, physicians were as prejudiced as the rest of the population as far as periods were concerned: they thought for instance that menstrual blood was impure. Physicians however were not unanimous. For some of them, menstruation was essential to the equilibrium of women. For others on the contrary, monthly periods were a time of physical and mental disorders. This opinion reveals the deepness of the prejudice against women: physicians just gave a so-called scientific backing to what was commonly thought, i.e. that women were ill creatures, tightly submissive to their biological fate.

## AUTEURS

### JEAN-YVES LE NAOUR

Catherine VALENTI, docteur en histoire, ATER en histoire contemporaine à l'Université de Provence, s'est spécialisée dans l'étude des élites, universitaires et médicales notamment. Après une thèse consacrée à l'histoire de l'École française d'Athènes (à paraître aux éditions de l'École française d'Athènes, collection « Champs helléniques modernes et contemporains »), elle poursuit en parallèle deux types de recherches, sur le discours médical d'une part (elle prépare, en collaboration avec Jean-Yves Le Naour, une histoire de l'avortement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), sur les élites universitaires d'autre part (elle s'intéresse en particulier à la postérité de Fustel de Coulanges).

### CATHERINE VALENTI

Jean-Yves LE NAOUR, docteur en histoire, spécialiste de la Grande Guerre, a consacré sa thèse à la morale sexuelle en 14-18, à paraître chez Aubier, collection « historique », en mars 2002. Il poursuit ses recherches sur l'intime et la guerre, en particulier autour de la question du deuil consécutif à la Première Guerre mondiale avec l'histoire d'Anthelme Mangin, le soldat inconnu vivant (1918-1942), à paraître chez Hachette, collection « la vie quotidienne », en novembre 2002. Parallèlement, il prépare une histoire de l'avortement en collaboration avec Catherine Valenti.